

PROCES VERBAL

Réunion du 11 Janvier 2023.

Ordre du Jour : Fermeture exceptionnelle de la pratique de la chasse le dimanche 22 janvier 2023.

L'association du Trail de Québriac, organise son évènement annuel le dimanche 22 janvier 2023.

Le tracé du parcours de la course passe dans la campagne où nous pratiquons notre loisir de chasse.

Selon l'article 2 alinéa 15 du règlement intérieur :

Nous avons réalisé le 11/01/2023 une réunion du conseil d'administration de l'ACCA de Québriac, afin d'échanger sur une fermeture exceptionnelle de la pratique de la chasse le dimanche 22 janvier 2023.

Pour des raisons de sécurité et de partage de la nature : Nous avons décidé à l'unanimité de fermer, le 22/01/2023, la pratique de la chasse sur l'ensemble du territoire chassable de l'ACCA sur la commune de Québriac.

Vote favorable à l'unanimité du Conseil d'administration ci-dessous :

Membre du Bureau :

Président de l'ACCA de Québriac : Mr Josse Michel

Trésorier : Mr Lebreton Bruno

Secrétaire : Mr Riou Jérémy

Trésorier Adjoint : Mr Gamblin Julien

Membre du Conseil :

Mr Mansanarez Jean Michel, Mr Rochefort Benoit, Mr Paris Sébastien.

A Québriac, le 11/01/2023



REÇU LE

12 JAN. 2023

FED Dale des CHASSEUR
D'ILLE et VILAINE